

EDITORIAL 2007 sous le signe de l'audace et de l'innovation



Daniel

Thiéba,

président

du GRAF

Une année se termine, et voici venue l'heure du bilan. Rappelez vous : début 2006, le GRAF s'était engagé à améliorer son fonctionnement, mieux jouer son rôle de groupe de plaidoyer et de référence pour la production, la diffusion et l'animation de débats sur les questions foncières.

Quel bilan pouvons-nous dresser en fin d'année ?

Sur le plan organisationnel, la création de groupes de travail pour permettre à chaque membre de disposer d'un espace d'échanges et de formulation de programmes de recherche fonctionne. Quelques groupes, notamment ceux sur les conventions locales, l'irrigation ou les ressources communes développent déjà des initiatives intéressantes, appelées à produire des résultats novateurs. Le GRAF sera ce que ses membres voudront en faire. Serons-nous capables d'échanger, de produire la connaissance pour permettre d'éclairer les choix à venir de manière argumentée? Ce défi est le nôtre : il existe un espace pour le relever.

Concernant la finalité du GRAF, à savoir mener un plaidoyer éclairé sur les questions foncières, des membres de l'organisation, engagés comme personnes ressources, se sont

Chantal Ouédraogo et Franceline Toé

PARTICIPATION ET REPRÉSENTATION

Deux conditions du succès pour une réflexion sur le foncier

Promouvoir le genre, donner la parole à tous ... Pour Chantal Ouédraogo et Franceline Toé, respectivement membre du conseil de gestion de la Fédération des Professionnels agricoles du Burkina (FEPAB) et présidente de l'Association des Femmes juristes du Burkina, l'approche participative adoptée lors des réunions du comité de pilotage du Programme de suivi des indicateurs sur le foncier favorise le partage d'informations.

Comment appréciez-vous la démarche participative du GRAF dans le programme de suivi des indicateurs du foncier ?



Mme Chantal Ouédraogo

Chantal Ouédraogo. Participation rime avec information. Tant qu'on ne dispose pas d'information sur le foncier au Burkina et sur les problèmes que vivent les agriculteurs burkinabé en matière de foncier, personne ne peut prétendre participer à la résolution de ces problèmes. Le GRAF à mon sens met l'accent sur la recherche et le partage d'information. C'est



Mme Franceline Toé

pourquoi moi par exemple, au sein du GRAF, je joue un rôle d'intermédiaire dans la vulgarisation de l'information. J'envoie des informations au GRAF à travers la restitution des réflexions que nous menons au sein de notre fédération. En retour, je ramène des informations du GRAF vers la fédération.

A LIRE ÉGALEMENT : droits et devoirs des agriculteurs et éleveurs • Théâtre forum • La CPF et le foncier • Le hub rural de Dakar • Décès du Pr Ki Zerbo ...

Lire la suite de l'éditorial, page 2

Suite de l'éditorial, 2007 sous le signe de l'audace et de l'innovation

illustrés dans la formulation et l'impulsion du débat participatif sur la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR). Leurs connaissances, alimentées par les discussions initiées et les liens tissés au sein de l'association, ont grandement contribué à approfondir le débat et à faire entendre la voix des représentants des organisations de la société civile. Le GRAF a ainsi contribué à ce que des organisations de producteurs ruraux, habituellement invitées comme simples figurants, réussissent à se faire entendre et à défendre leurs positions. Le GRAF se réjouit d'avoir formulé sa vision articulée autour de principes et de valeurs. Ceux-ci constituent la base de référence pour le positionnement de l'institution dans les débats publics sur la question foncière.

2006 confirme aussi la pertinence de l'orientation du Programme de Suivi des Indicateurs. Celui-ci s'appuie sur une base de données pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des interventions en matière foncière. Cette base de données devrait permettre d'évaluer les actions pilotes de mise en œuvre de la PNSFMR, l'application des textes de loi en cours d'élaboration et ultérieurement les impacts attendus.

Du point de vue de la visibilité, l'association a réussi le pari d'une parution régulière du bulletin, GRAF Infos, et l'alimentation du site web. La tâche est encore immense, et chacun est invité à alimenter le site, notre vitrine sur la toile.

Nous sommes un peu plus visibles, un peu plus crédibles, davantage reconnus. Se référant à l'exercice d'élaboration de la PNSFMR, les rapporteurs de l'aide-mémoire de la mission effectuée par la Banque Mondiale, du 17 au 21 Juillet 2006, se félicitent de « l'existence et de l'utilisation (au Burkina, ndr) d'une capacité et d'une expertise nationales dans le domaine du foncier qui est exceptionnel, en comparaison de beaucoup de pays en Afrique ». Puis ils précisent : « De plus cette expertise est organisée à travers des structures crédibles comme le GRAF qui mène un travail de réflexion et d'assistance utiles aux acteurs du domaine foncier, producteurs comme décideurs ».

Des progrès ont été réalisés, nul n'en doute. Mais il reste encore du chemin pour relever

quelques défis en 2007 et au-delà. Il faut impérativement accroître la participation aux groupes de travail, en leur insufflant le dynamisme indispensable pour concevoir et conduire des programmes de travail et produire de la connaissance pertinente et utile.

À la veille des futurs débats pour l'adoption de la PNSFMR et de la loi, le GRAF devra accroître l'information du public. L'association veillera aussi à peser sur les débats pour octroyer une place stratégique à l'exploitation paysanne dans la loi foncière et pour que des mesures de sauvegarde et de contrôle soient prises. Objectif : éviter les effets pervers sous-jacents dans les discours dont les auteurs placent un espoir démesuré en l'agro-bussiness.

Si la crédibilité du GRAF est en progrès, nous devons la construire plus activement, à tra-

vers une production plus pertinente, nourrie par les recherches des groupes de travail et le dispositif de suivi des indicateurs, mieux diffuser (à l'extérieur) et nous faire mieux connaître par les acteurs nationaux (décideurs, parlementaires, organisations paysannes...) à travers notre site et la presse locale, de façon à alimenter les plate-formes porteuses de changement. Nous devons aider à construire une politique, à élaborer des dispositifs, alerter en cas de besoin, afin qu'advienne une société enregistrant une forte croissance agricole et durable, équitable et sachant gérer les conflits fonciers. C'est aussi à ce prix que nous contribuerons à renforcer les racines de notre jeune démocratie. Bonne année 2007 ! Meilleurs vœux à tous les membres du GRAF pour plus d'audace et d'innovation dans la recherche, l'action et la réflexion sur le foncier ●

Suite de l'article Participation et représentation : Deux conditions du succès pour une réflexion sur le foncier

Franceline Toé

On sait que les conflits liés au foncier sont réglés par les institutions judiciaires dont relèvent la plupart des membres de notre association. Au sein de notre association, nous visons la promotion des droits des femmes et les travaux que nous faisons portent essentiellement sur la sécurisation de la femme par rapport à la propriété sur la terre. Dans ces genres de problèmes dans lesquels nous intervenons, nous pouvons faire de la sensibilisation tant au niveau des femmes qu'au niveau de ceux qui sont intéres-

sés par les problèmes fonciers des femmes que nous appelons les praticiens du droit, pour que la question soit traitée conformément à la loi. Je trouve que notre présence au sein du GRAF à la faveur de la démarche participative dans laquelle il inscrit ses activités a un grand intérêt. Nous estimons que nous pouvons faire des propositions, et apporter des informations, afin que la collecte de données qui va se faire au sein des populations à la base soit utile à beaucoup, parce qu'elle est le reflet de toutes les tendances.

Sentez-vous que les informations que vous apportez et recevez sont d'une grande utilité?

Chantal Ouédraogo

Tout à fait, le GRAF prend en compte toute information et toute proposition que nous faisons sur le foncier, parce qu'il sait que nous vivons la réalité du terrain. Il prend donc les décisions en fonction de nos propositions. Nous aussi à des occasions, on se réfère au GRAF pour avoir des

informations chiffrées ou juridiques sur le foncier.

Franceline Toé

Bien sûr, je peux dire que quand nous venons, c'est vraiment de manière participative que les réunions se passent, nous avons un président efficace



SÉCURISATION FONCIÈRE AU SAHEL

Clarifier les droits et devoirs des agriculteurs et éleveurs

Comment créer un climat favorable à une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs au Sahel? Pour M. Bokoum Assane, membre de l'Association pour l'Environnement et le développement, il faut que les différents acteurs soient situés sur leurs droits et devoirs.



Comment se présente la question foncière dans la zone du Sahel ?

Dans le Sahel, on est presque toujours confronté à la dualité entre les acteurs du foncier à savoir les agriculteurs et les éleveurs. Ce qui fait que la question d'une façon générale a toujours été très sensible. On a un problème essentiel qui est celui de la dualité des droits. Il y a aussi une sorte d'opposition entre les droits traditionnels coutumiers et les droits modernes. A telle enseigne que ceux qui veulent avoir recours à la terre pour mieux la valoriser ont besoin de clarification.

En quoi consiste ces clarifications ?

Il s'agit de leur faire comprendre qu'il existe une législation en matière de foncier, tout en ne négligeant pas le pouvoir des chefs de terre et de village sur la terre. Ce qui nous permet alors de définir les droits et devoirs de

chaque acteur selon ses centres d'intérêt en nous conformant au droit coutumier et au droit moderne.

Quelles sont les activités que vous menez dans le sens de la clarification des droits des uns et des autres?

Nos activités s'inscrivent dans une démarche participative. Nous travaillons dans un contexte où il faut appuyer les communautés, afin qu'elles comprennent la nécessité de définir elles-mêmes un certain nombre de droits et de devoirs à respecter. Nous les aidons ensuite, à définir un code de conduite qui va permettre de sécuriser les zones et d'entreprendre ce que nous avons appelé le consensus minimum



Raréfaction des pâturages, source de conflits.

d'utilisation des ressources naturelles. Puis, nous entreprenons une campagne d'information et de sensibilisation pour l'utilisation du foncier et le respect du code de conduite. Tout cela participe aux actions qui visent à mieux responsabiliser les acteurs dans la gestion de leurs ressources naturelles.

Quels effets ces activités ont-elles sur les conflits fonciers?

Les effets de nos activités sont mesurables sur le double plan social et environnemental. Sur le plan de la paix sociale, ces activités permettent de définir pour ces différents groupes ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. On constate moins d'empiétement sur les droits. Au plan écologique aussi, on espère un impact, parce que cette approche permettra à chacun de développer des activités qui vont aider à la préservation de l'environnement. ●

Fin de l'article Participation et représentation : Deux conditions du succès pour une réflexion sur le foncier

et dynamique, qui donne la parole à tout le monde, nous avons la latitude de partager les informations que nous avons et de faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration des problèmes fonciers. Quand j'expose les difficultés foncières que notre

association règle auprès des femmes, tous les membres réagissent et dans la discussion où tout le monde participe, j'arrive à affiner ma perception des problèmes fonciers et ensuite, je peux faire des suggestions qui est en quelque sorte l'avis de tous. ●

CPF/FEPAB ET POLITIQUE NATIONALE DE SECURISATION FONCIERE EN MILIEU RURAL

Position, questions et interpellation

Les organisations paysannes (OP), mobilisées au sein de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), participent au processus d'élaboration de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSF/MR). Leur réflexion porte essentiellement sur trois points.



Position

Les OP recommandent d'accorder la priorité à la sécurisation des exploitations familiales. Elles préconisent la reconnaissance et l'acceptation du droit à l'existence et à la sécurisation d'autres domaines fonciers (domaine foncier national, domaine foncier des collectivités territoriales, domaine foncier privé individuel).

Questions en suspens

Elles portent sur la décentralisation et la chefferie traditionnelle. Quelle formule de gestion de la dynamique d'évolution/reconfiguration des trois types d'espaces tels que proposés par le Code Général des Collectivités (habitat, production, conservation) ? La nouvelle loi foncière sera-t-elle

rétroactive ou pas? Quelles possibilités et conditions pour « corriger les acquis fonciers injustes et autres injustices foncières entérinées antérieurement par la loi ? » Quelle place et quel rôle clairement motivés et sans ambiguïté pour la chefferie coutumière dans la nouvelle politique foncière en construction ?

Interpellation

Les OP insistent sur la nécessaire clarification de la superficie qu'un seul et même individu peut avoir sur l'ensemble du territoire du Burkina pour éviter des situations d'accaparement exagéré de terres par des individus au détriment des autres, et surtout des exploitants ruraux. ●

LE HUB RURAL DE DAKAR

Une agence de services gratuits pour les acteurs des politiques foncières



La Plateforme pour le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, appelée Hub rural, est une structure d'appui basée à Dakar et pilotée par les acteurs du monde rural (gouvernements, institutions régionales, donateurs, organisations de producteurs, centres de recherche). Elle a pour vocation de fournir des services gratuits en mettant à disposition de l'information, en fournissant du conseil et en facilitant le dialogue entre les différents acteurs. Elle répond aux demandes d'appui tout en remplissant ses missions de capitalisation des expériences, de diffusion d'information, de vulgarisation des résultats de la recherche et de renforcement des expertises du Sud.

Opérationnelle depuis avril 2004, le Hub Rural a fait des problématiques foncières un de ses cinq thèmes prioritaires de travail depuis mars 2006, alors que l'on constate un « retour au foncier » dans l'agenda des bailleurs, des gouvernements et des organisations inter-gouvernementales.

Dans ce domaine, Le Hub Rural intervient principalement en répondant à des demandes d'appui-conseil méthodologique ou stratégique sur les politiques foncières et les outils de sécurisation foncière, que peuvent formuler les différents types d'acteurs du foncier. ●

Contact : Vincent Basserie,
vincentb@hubrural.org

THÉÂTRE FORUM - TERRE EN OTAGE

Entre priorité de développement de l'économie communale et enjeux liés au foncier local :

Les risques de crispations et de dérapages dans le contexte de la communalisation intégrale

Identifier et mettre en œuvre les mécanismes et outils les mieux indiqués pour faire passer les messages, poser les bases d'une réflexion pro active et opérationnaliser un système de veille qui attire l'attention sur les questions cruciales de l'heure ou à venir, telle est l'orientation que le GRAF s'est fixée dans le cadre de ses activités de communication/sensibilisation en direction des différents acteurs du foncier rural.

C'est dans ce sens qu'il faut situer le partenariat qui lie le GRAF à l'Atelier Théâtre Burkinabé (ATB), compagnie théâtrale nationale bien au fait de la démarche « théâtre forum ».

Fruit de ce partenariat entre le GRAF et l'Atelier Théâtre burkinabé (ATB), « Terre en otage » est une pièce qui pose la problématique de la gestion de l'espace foncier communal face au besoin de mobilisation des ressources financières pour les budgets des communes rurales.

Entre cette nécessité bien comprise (par tous et toutes) pour les communes de diversifier leurs sources de

revenus budgétaires et la légitime revendication des populations sur les maîtrises foncières locales, les questions et craintes sont nombreuses.

Comment concilier les intérêts des uns et des autres ? Comment prévenir les risques de gestion de l'espace foncier rural selon le modèle urbain ? Comment viabiliser l'économie de ces communes naissantes sans compromettre la paix sociale et l'adhésion des populations au processus même de décentralisation en cours ?

Le 25 octobre 2006, les membres du GRAF ont été conviés par l'ATB à la première représentation test de cette pièce, en vue d'y apporter leur part d'observations et d'amendements avant le lance-

ment des représentations grand public.

En résumé, la trame de « Terre en otage » est l'histoire d'une nouvelle commune rurale au sein de laquelle les alliances, compromis et oppositions se jouent sur fond de projet de lotissement et de violence plus ou moins contenue.

Face à face le Maire avec certains des conseillers municipaux, Mme Assana la riche opératrice économique et une partie de la population résidente incarnée par Tinga « l'autochtone ».

Mme Assana a besoin d'un grand terrain à usage commercial et industriel pour faire prospérer ses activités ; M. le Maire et son équipe ont besoin de l'argent que le lotissement pourrait générer pour le compte du budget communal, et sans doute accessoirement à leur profit individuel ; Les « autochtones » n'en veulent point, et d'ailleurs ils ne sont ni informés, ni consultés par rapport à la question.

Les positions sont tranchées, les discussions dérapent...C'est la violence et la répression.

Les membres du GRAF ont apprécié

Après avoir suivi cette première de bout en bout, les membres du GRAF ont très positivement apprécié la pièce « Terre en otage », tant dans sa conception que dans sa mise en scène. Ils ont par ailleurs fait quelques suggestions de fond et de forme, qui du reste ont été prises en compte par les responsables de l'ATB.

C'est donc à la satisfaction du GRAF que l'ATB a programmé une série de représentations grand public au cours d'une longue et intensive tournée qui, du 15 au 28 décembre 2006 aura conduit la troupe à travers 22 villages répartis dans 07 communes rurales de l'Ouest Burkina : il s'agit précisément des communes de Douana, Niangoloko, Banfora, Padéma, Kouka, Békuy et Niassan. ●



Décès du professeur Joseph Ki-Zerbo

Joseph Ki-Zerbo est décédé le 4 décembre 2006 dans la matinée. Il était né le 21 juin 1922 à Toma dans le nord-ouest du Burkina.

Entre l'historien et l'homme politique, il est difficile de dire qui aura le plus marqué son temps.

Bien d'intellectuels africains se seront inspirés de ses oeuvres. Il a notamment publié en 1972 "l'Histoire de l'Afrique noire, des origines à nos jours" qui devint très vite un ouvrage de référence. Il a également écrit "La natte des autres, pour un développement endogène de l'Afrique" et dirigé deux volumes de "l'Histoire générale de l'Afrique". Sa dernière oeuvre "A quand l'Afrique?" a été publiée seulement en 2003.

Après ses études en France, couronnées par l'agrégation, Joseph Ki-Zerbo a enseigné à Orléans, à Paris, à Dakar et à Conakry où avec un groupe de cadres volontaires, il est allé soutenir Sékou Touré dans son option pour une indépendance immédiate, en remplaçant les enseignants français rappelés par la France en représailles.

De retour en Haute Volta en 1960, il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le domaine de l'éducation, enseigné à l'université de Ouagadougou, avant d'occuper le poste de secrétaire général du Conseil africain et malgache pour

l'enseignement supérieur (CAMES) Tout cela en parallèle avec une activité politique très soutenue. Du Mouvement de libération nationale (MLN) qu'il a créé en 1957 au Parti pour la démocratie et le progrès (PDP) dont il était encore le président d'honneur, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts mais l'homme est resté fidèle à ses idées jusqu'à son dernier souffle. Il y a encore quelques temps il battait le bitume avec le collectif contre l'impunité pour réclamer la lumière sur la mort du journaliste Norbert Zongo.

C'est d'ailleurs à cette occasion qu'il avait créé le slogan "nan lara an sara". Ce qui signifie, si nous nous couchons, nous sommes morts. ● Source : BBC

PARENTÉ À PLAISANTERIE

Constitué de nombreux intellectuels, le GRAF ne pouvait rester silencieux à la mort du Pr. Joseph Ki Zerbo. Outre les condoléances officielles présentées par l'association, les membres apportèrent leur soutien à Me Françoise Ki Zerbo, fille du Pr. et membre active du GRAF. Ce florilège de bons mots que seule peut excuser la parenté à plaisanterie entre Samo et Mossi, constitue aussi un hommage à ce grand homme de culture et à ce battant en politique.

OMER Ayant été l'un des rares Samo à être affranchi sur terre grâce à ses oeuvres combien méritantes, c'est avec assurance que nous prions pour son repos auprès des élus de Dieu acceptés dans la



transparence "sans risque de bourrage d'urne". JEAN SIBIRI "Nan lara an sara!" Un grand voleur parmi les meilleurs a terminé sa course. Il a donc tiré sa révérence sans jamais se coucher ni se débotter, une constance a marqué la vie de cet illustre cleptomane.

Joseph Ki Zerbo, au même titre que Alfred Diban n'appartiennent pas aux Samos. C'est un patrimoine africain, mondial qui s'en est allé paisiblement.

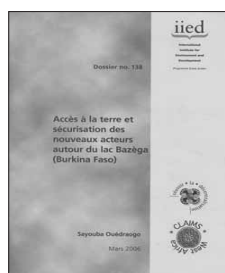
IGNACE C'est un Samo de moins. Mais ce Samo là, on doit le pleurer, car c'était un grand parmi les Mossis. Puisse Jah lui préparer une place dans son royaume pour lequel nous prions lorsque nous disons "que Ton royaume vienne". Puissent tous les Samos et les Mossis être consolés par la merveilleuse perspective de la résurrection des morts qui nous donne l'espoir de revoir ce bon vieux Samo pour qu'il nous raconte encore l'histoire des peuples d'Afrique.

FRANÇOISE Merci pour la prière circonstanciée, pleine de foi et d'espérance des Mossi. ●

Accès à la terre...sécurisation Burkina Faso

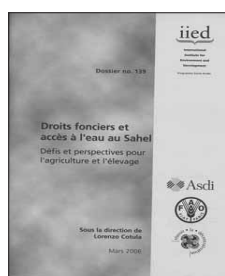
Témoignages, analyses, illustrations, cet ouvrage présente les enjeux multiples et parfois superposés qui se jouent autour des terres irriguées ou « irrigables ». A la fois constats, faits et questionnements, il aborde de façon large et précise la question des transactions foncières, en mettant en lumière « la cohabitation » du droit positif aux côtés des pratiques locales en matière de formalisation des droits fonciers.

Une base de données et de résultats solides pour accompagner la réflexion ou la recherche dans le domaine.



Droits fonciers et accès à l'eau au Sahel

Problématique de l'accès et des droits d'accès à l'eau et au foncier, tel peut être résumé le contenu de ce document. Enjeux, limites, opportunités des approches et des stratégies, il décrit et analyse les différents aspects de cette problématique, en s'efforçant de prendre en compte la diversité et la multiplicité des cas dans l'Afrique Sub-saharienne ; mais aussi, en énonçant des perspectives pour l'ensembles des acteurs concernés.



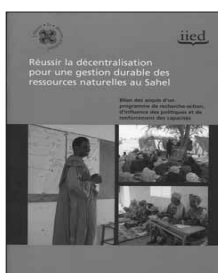
A l'écoute des lois et des coutumes

Voilà un manuel simple et pratique pour aborder la question de l'accès des femmes à la terre et introduire le problème délicat de la nécessaire sécurisation foncière de celles-ci. Ce document pose les interrogations qu'il faut et définit des orientations pertinentes pour traiter du sujet. Par une approche multidisciplinaire pragmatique et rigoureuse, les auteurs ont donné la parole aux différents acteurs à tous les niveaux, et à la fin on a un véritable outil de communication et d'animation efficace, au service des praticiens du développement local. Pratique et digest.



Réussir la décentralisation...naturelles au Sahel

Cet ouvrage est un éclairage précieux sur les enjeux, les défis mais aussi les espoirs de la décentralisation qui souffle à un rythme plus ou moins accéléré sur les pays de l'Afrique au sud du Sahara. Bon repère pour la décentralisation en marche dans nos pays.



Innovation en matière...leçons tirées de l'expérience

Ouvrage au titre évocateur, c'est là un document qui donne plus qu'un aperçu sur les formes et tentatives de sécurisation foncière dans un certain nombre de pays africains. Un style de rédaction aéré et simplifié allié à une présentation synthétique mais riche en font une œuvre agréable à la lecture. Réalités et pratiques dans la recherche des voies et moyens...



Contribution de l'agrobusiness... du Ziro

L'auteur s'invite au débat au moment précis où le sujet fâche ou passionne, dans le contexte de la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural en élaboration. « Agro businessmen » ou « nouveaux acteurs », le concept ne laisse personne indifférent. Les uns sont contre, les autres sont pour, et d'aucuns s'interrogent... Ce travail, sans apporter des solutions ou des réponses satisfaisantes à toutes les interrogations ou préoccupations, est une forte contribution à ce débat national. Avec en plus le mérite d'être très actuel. Recommandé pour « être dans le bain ».



Le nouveau secrétaire exécutif du GRAF, M. Pierre Aimé Ouédraogo



Pierre Ouédraogo,
secrétaire exécutif
du GRAF

Le GRAF vient de recruter un nouveau Secrétaire exécutif, en remplacement de Mme Assèta Diallo appelée à d'autres fonctions.

Sociologue de formation et en poste au Projet Pilote Plan Foncier Rural dans le Ganzourgou (PFR/G) avant de rejoindre le GRAF, M. Ouédraogo a à son actif plusieurs co-publications et dispose de compétences diverses : conception d'outils et techniques de collecte de données, de techniques d'animation de groupes, de méthode accélérée de recherche participative (MARP), de

genre et développement (GED) et d'utilisation de la vidéo appliquée au développement communautaire (initiation à la caméra, prise de vues, au montage et à l'écriture de scénarii).

M. Ouédraogo, un homme au contact facile et d'expériences, saura certainement apporter au GRAF tout le dynamisme dont il a su faire montre de par le passé.

Le Conseil d'Administration et les membres du GRAF lui souhaitent plein succès dans sa mission. ●

► Pour un site plus dynamique!

2007, année du site web du GRAF!
C'est l'appel réitéré du président du GRAF à tous ceux qui s'intéressent au foncier au Burkina. Le GRAF a été sollicité par le Groupe de Recherche et d'Etudes Technologiques (GRET) pour l'autoriser à créer un lien pour permettre à ses visiteurs d'accéder à d'autres ressources. Mais cela ne peut se faire que si de plus en plus de membres et de non membres nous font parvenir leurs documents pour les mettre en ligne sur le site. A bientôt pour vos contributions!

<http://graf.zcp.bf>

GRAF Infos 

Bulletin de liaison du Groupe de Recherche et
d'Action sur le Foncier
Tél. 50 34 14 57
E-mail: graf@lptinfor.bf

Directeur de publication
Dr Daniel Thiéba

Coordonnateur de la publication
Souleymane Ouattara

Rédaction
Valérie Koutou, Pierre Ouédraogo et les
membres du GRAF

Maquette, photos & impression
Jade Productions

Ce numéro a été tiré à 800 exemplaires. Il en existe une version électronique et téléchargeable sur le site du GRAF.

<http://graf.zcp.bf>